

La Chronique de Renart



Illustration : maou.ch

La Nouba-ratzone

LA NOUBA-RATZONE • 08 Qu'est-ce qui lui a pris, à Baratzone? Non seulement il se l'est jouée Baudet, version Abou Dabi. Mais le voilà maintenant qui explose ses notes de frais, façon «after» chez Mike Jaguar.

Publié le 16 novembre 2018



Qu'est-ce qui lui a pris, à Baratzone? Non seulement il se l'est jouée Baudet, version Abou Dabi. Mais le voilà maintenant qui explose ses notes de frais, façon «after» chez Mike Jaguar. De quoi choquer tout bon média qui se respecte, et ce au moins sur trois manchettes.

Attention: ce n'est pas que leurs lecteurs s'illusionnaient encore quant à l'exemplarité des élus. C'est juste que, bon, tout de même, on parle ici de deniers publics...

Seulement voilà. Difficile de suivre l'avis des canards sur ces fameux deniers publics. Prenons Le Tribun par exemple. Il s'émeut vertueusement des dizaines de milliers de francs dont les taxis de Baratzone ont troué les caisses de la Ville. Mais simultanément, ce même canard défend becs et palmes les réformes fiscales qui, elles, vident par centaines de millions les caisses de l'Etat. Etonnant, non? Et bien ça, voyez-vous, chez Tamédia, ça s'appelle le «devoir d'information». C'est-à-

dire quand on colle des crocs aux souris et des sourires aux crocodiles. Autrement dit: le scoop est dans le sac et le bulletin dans l'urne.

Parce qu'au final, d'accord, ce n'est pas très éthique de se faire payer un gueuleton. Mais privatiser la santé ou l'enseignement, c'est tout de même un cran au-dessus. Remarquez, pour revenir à Baratzone, lui est adepte des deux méthodes. N'a-t-il pas vendu au privé la moitié de nos espaces verts? Laissons donc au magistrat le mérite d'une politique cohérente, en résumant son programme par un slogan qui fera date: «d'accord pour moins d'Etat, si ce qu'il en reste va dans ma poche».

Avec de tels concepts, comment contester au PDC sa place au Centre? Car si le palpitant est bien à gauche et que le portefeuille reste à droite, le tube digestif, lui, slalome entre les deux...

Fraisdebouchement vôtre,

Renart

La plaie du travail

LA PLAIE DU TRAVAIL • 07 «2'000 maçons sur le pont du Mont-Blanc, et lui et lui et lui... » Lui, c'est Nicolas Rufennec, le secrétaire de la Fédération des Métiers du Bâtiment (appelez-moi FMB).

Publié le 1^{er} novembre 2018



«2'000 maçons sur le pont du Mont-Blanc, et lui et lui et lui... » Lui, c'est Nicolas Rufennec, le secrétaire de la Fédération des Métiers du Bâtiment (appelez-moi FMB). Soit le gardien du temple entrepreneurial genevois. Droit dans ses bottes (de chantier), il distribue ces 16 et 17 octobre la bonne parole patronale aux médias qui la cherchent. Et que dit-il au juste? Ben que ce n'est pas très très très gentil de bloquer comme ça la circulation. Bon, vous me direz, s'il lui arrive de traverser la ville à vélo (pour rester fit), M. Rufennec n'est certes pas un adepte des Verts. Que ceux-ci soient d'ailleurs Verts couleuvres ou Verts crotales. Pas plus qu'il n'affecte le rouge, le bleu ou même le blanc des drapeaux syndicaux défilant sous ses fenêtres. Et l'on peut admettre que, pour un secrétaire patronal, l'élan de sympathie soulevé par les maçons soit difficile à avaler. D'où sa campagne de discrédit public.

Là où son discours se radicalise (oh le vilain mot), c'est quand M. Rufennec parle de «population prise en otage», et dénie par là même le droit de faire grève dans la rue. L'argument est fourbe. Car ce même M. Rufennec ne voudrait pas davantage d'une grève sur ses chantiers, hurlant aussitôt aux violations pénales à gogo, telles que «contrainte» (pour les travailleurs des autres branches) ou «violation de domicile» (pour le propriétaire des lieux).

Bref, ces 16 et 17 octobre M. Rufennec a fait son job d'ambassadeur patronal. Et il s'agit d'inviter les médias qui ont relayé ses propos, sans trop se poser de questions, à lui en poser quand même une: puisque la grève est un droit constitutionnel garanti, quelle serait la forme qu'elle devrait prendre pour trouver grâce à ses yeux? Et tant pis si la réponse tombe un peu à plat en ce centenaire de la Grève générale suisse, puisque M. Rufennec ne peut au mieux tolérer qu'un rassemblement pas trop bruyant, un dimanche et sur la place des Nations. Là où, assurément, ni les camions à béton ni les vélos de la FMB ne se verront jamais incommodés...

Maçonnesquement vôtre,

Renart

Haro sur l'assuré

LA CHRONIQUE RENART • 06 Il faut vraiment vouloir être malade!
C'est en clair ce que se disent nos conseillers fédéraux et médicaux en révisant une loi derrière l'autre.

Publié le 18 octobre 2018



Il faut vraiment vouloir être malade ! C'est en clair ce que se disent nos conseillers fédéraux et médicaux en révisant loi derrière l'autre. Pensez : les assurances maladie et accident sont toutes bardées de médecins prêts à vous déclarer apte à monter les murs plâtré (vous, pas les murs). Et si vous contestez une de leurs décisions de fiente devant un tribunal, ça vous laisse trois ans sans salaire... Autant dire que tout animal sensé se rendra illico au chômage. Et comme dit mon cousin Grimbert (syndicaliste à Omnia) : « au final, c'est la collectivité qui subventionne le privé ». En l'occurrence votre APG (assurance perte de gain).

Eh bien ce joyeux billard financier sans limite ou presque ne suffit pas encore à nos APGistes. Ils viennent de décider de fliquer les assurés. Pas par des perdreaux, notez bien : par des détectives, caméras, internet et consort. Et ce Big Brochet nouvelle version débarque dans nos urnes ce mois de novembre 2018. La fameuse loi sur la « surveillance des assurés ». Avec des affiches à prévoir contre ces vilains fraudeurs qui font péter les primes.

Alors évidemment, si ça passe, vous oubliez la « sphère privée » (on peut vous filmer de partout ou presque). Mais surtout ce fichage méga-helvétique puissance mille va multiplier d'autant les contestations de paiement de nos pertes de gain par les joyeux assureurs déjà évoqués. Lesquels trouveront toujours que, si vous êtes allé chercher du lait, vous pouvez bien turbiner vos 45 heures. Et le plus étonnant dans tout ça, c'est que ce genre de loi qui ne sert clairement les intérêts d'aucun citoyen (à moins d'être actionnaire d'Helsana), ce genre de loi donc risque encore de passer... On comprend mieux que la Suisse soit le seul Etat à pratiquer la « démocratie directe » : avec un tel peuple, pas besoin de tyran.

Etrangèrement vôtre,
Renart

Lhareng Kurth : le retour du socialisme

LA CHRONIQUE RENART • 05 2012. Des infirmières de dialyse, des employées de restauration, des assistantes sociales... bref le gratin des terroristes locaux se met en grève à Neuchâtel.

Publié le 4 octobre 2018



2012. Des infirmières de dialyse, des employées de restauration, des assistantes sociales... bref le gratin des terroristes locaux se met en grève à Neuchâtel. L'hôpital qui les emploie s'appelle la Providence... Des mois durant, ces soignantes fanatiques et leurs collègues réclament l'impossible : garder une CCT. Laquelle pousse le toupet à s'appliquer sur tous les lieux de santé du canton. Fort heureusement, un groupe de cliniques privées (Swiss Medical Network, soit Genolier) a eu le bon goût de racheter la Providence (comme quoi tout se vend), en faisant casser cette protection digne des soviets.

Le litige s'enlise. Survient alors le Salomon du coin (appelez-moi Lhareng Kurth). Ce Conseiller d'Etat s'occupera bientôt de la santé (ça tombe plutôt bien). Et il est socialiste, tout comme bon nombre de syndicalistes du cru ou d'ailleurs (ça tombe encore mieux). Rassemblant les belligérants (non, on ne vous parle pas de moutons gestionnaires), Kurth leur déballe son sésame : il suffit d'accepter les nouveaux contrats pourris, sur promesse que SMN rejoindra plus tard la CCT. Croix de bois, croix de fer, si je mens on verra bien. Comme les grévistes n'y croient pas plus que ça, on les licencie aussi sec. Rideau.

2018. Lhareng Kurth vient de reconduire ce lundi 3 septembre la dérogation pour SMN. Traduction : toujours pas de CCT à la Providence. On comprend mieux les soupçons des grévistes. Mais ça n'empêche pas ledit Kurth de garder son sourire électoral en déclarant aux médias : « Sur le fond, rien n'a changé ». Et il a bien raison le bougre : la trahison est une constante en politique. Reste que certains menteurs risquent leurs sièges dans des cantons pas loin du sien. Alors promis : on en reparle sitôt que Lhareng sort... Désolé mais c'était trop tentant.

Conventionnellement vôtre,
Renart

Quand Baudet fait son marché (public)

LA CHRONIQUE RENART • 04 Ah, le français. Une langue de vipère, certes, mais parfaite en politique. Regardez nos élus. Servent-ils l'Etat ? Ou se servent-ils «de» l'Etat ?

Publié le 20 septembre 2018



Ah, le français. Une langue de vipère, certes, mais parfaite en politique. Regardez nos élus. Servent-ils l'Etat ? Ou se servent-ils « de » l'Etat ? De ce petit « de » dépend l'avenir d'un canton. Au hasard : Genève. Et aujourd'hui celui d'un élu. Au hasard : Baudet. Rappelons que l'animal préside l' « exécutif ». Soit en mode dico : « un pouvoir qui met en œuvre les décisions votées ». D'où l'inconfort des votants : quelle décision mettrait en œuvre Baudet en matant des bolides aux émirats ? Un mandat parlementaire pour limiter les émissions de CO2 ? Allez savoir ce que va encore nous servir le feuilleton médiatique...

Mais parlons d'un dossier justement délaissé par ces canards : les marchés publics. Le lien du magistrat avec l'immobilier et la construction n'est désormais plus à établir. Pourtant personne n'y lit l'explication possible de sa politique sur les temporaires. Rappelez-vous. Dans les marchés publics genevois, les syndicats voulaient limiter les temporaires à 10%. Les patrons à 20%. Baudet leur a permis 40%. Bon, l'affaire est aujourd'hui devant les tribunaux. Certains y verront la marque de fabrique du magistrat. N'empêche que tout ça vous emberlificote les neurones, non ?

Et peut-être pas tant que ça. Peut-être qu'au final, la farce du Baudet va se résumer d'un : quand on peut prendre, pourquoi se gêner ? Difficile pour les perdreaux de fliquer leur Conseiller d'Etat. Difficile pour les juges de le juger. Et probablement impossible pour le Baudet de ne pas aider tous ces gentils entrepreneurs, qui avaient eu le bon goût de garantir son élection. De cette comptine politique, la morale ne grandit sans doute pas, mais elle s'impose : si aucun parti n'est à l'abri des corruptions, il est plus facile de corrompre avec beaucoup d'argent...

Bénévolement vôtre,
Renart

L'Union Sans Scrupules

LA CHRONIQUE RENART • 03 Ce qu'il y a de bien avec la rentrée, c'est qu'il y a toujours en politique un coq pour annoncer ses résolutions estivales. Témoin notre Pierre-Grive Maillard (à ne pas confondre avec le petit Colin du même nom), qui a décidé d'assurer sa reconversion professionnelle.

Publié le 06 septembre 2018



Ce qu'il y a de bien avec la rentrée, c'est qu'il y a toujours en politique un coq pour annoncer ses résolutions estivales. Témoin notre Pierre-Grive Maillard (à ne pas confondre avec le petit Colin du même nom), qui a décidé d'assurer sa reconversion professionnelle. Or en quoi peut rêver de se métamorphoser un Conseiller d'Etat, lorsqu'il a servi 14 ans durant les intérêts patronaux de Vaud et d'ailleurs ? En lobbyiste de Nestlé ? En égérie d'Imperia ? En danseuse de Poutine ? Que nenni. Le bougre se voit en président d'USS, de son vrai nom « Union Syndicale Suisse ».

Bon. Il est vrai que l'USS porte ce nom un peu comme l'ont fait avant elle les syndicats du crime ou de la magistrature. Son histoire ressemble moins à la révolution qu'au maccarthysme. Et il faut bien avouer que sa seule invention « syndicale » à ce jour reste la paix du travail. Il n'en demeure pas moins qu'elle réunit ce que la Suisse compte de syndicats et que, même lâche, mou et socialiste s'il le faut, on imagine à sa tête un syndicaliste.

Ici la question de notre chronique devient ce que tout le monde en a prévu : Pierre-Grive Maillard est-il syndicaliste ? La réponse, tout autant anticipée, étant : bien sûr que pouic. Non pas parce qu'il a choisi un parti qui ne sait plus que les râteliers sont pour le bétail. Ni parce que ses concessions l'ont compromis de la crête aux ergots. Mais simplement parce qu'il ne laissera pour héritage de son traumatisme politique que la RIE III. Soit ce fameux tour de passe-passe qui vide chaque jour les caisses de l'Etat pour remplir celles de Novartis. Quand on s'occupe de la santé et du social, la farce vire au coupe-gorge.

Bref : laissons maintenant les travailleurs d'Aarau et du Locle mettre sur leur tête ce pou ravageur, et prenons la distance du sage qui sait que tout passe.

Zenesquement vôtre,

Renart

Mesures d'encoucougnement

LA CHRONIQUE RENART • 02 Bon. Imaginons. Vous êtes tranquille au terrier, en train de vous la jouer «Triviale Poursuite» avec Madame, quand soudain elle vous pose une question de gallinacé: «Est-ce que la gauche parlementaire est un oxymoron?»

Publié le 28 juin 2018



Bon. Imaginons. Vous êtes tranquille au terrier, en train de vous la jouer «Triviale Poursuite» avec Madame, quand soudain elle vous pose une question de gallinacé: «Est-ce que la gauche parlementaire est un oxymoron?» Si vous faites partie des 30% qui votent encore, ça vous coupe les pattes et le reste. Vous aimeriez dire non, mais vous cherchez d'abord un argument dans les... allez : 20 dernières années. Vous épluchez vos neurones: retraite, chômage, fiscalité... En vain. Et puis d'un coup hop: la grâce. Vous avez trouvé LE sujet que les bêtes roses et vertes ont porté à bout de cornes ou de chalutiers: l'Europe!

Oui mais attention : pas l'Europe des patrons. Celle des travailleurs. Tous unis derrière une même carotte marinée aux francs suisses. Même que ça porte un nom à faire frémir la nageoire frontale de Paul Raïesteiner: les mesures d'accompagnement (aux accords bilatéraux). Seulement voilà: une fois dit ça, personne ne sait très bien de quoi on parle. Des perdreaux syndicaux viendraient-ils menotter les employeurs ripoux (subtil glissement de l'oxymoron au pléonasme)? Des gouvernants auraient-ils baissé l'horaire légal à 49h semaine? Ou mieux: s'inspirerait-on de l'âge retraite, même revu, des animaux voisins pour l'appliquer ici? Rien de tout ça. Les mesures en questions se réduisent à un acronyme encore plus poule: CCT.

Entendez que, là où il y en a, les CCT sont censées garantir les mêmes salaires à toutes les bêtes qui travaillent. Et si leur patron ne le fait pas et qu'on le chope? Ben pas grand-chose. On l'amende et c'est tout. Faudrait voir à pas retarder le CEVA ou le Gothard. Pire: on le laisse continuer même quand il a violé 100 fois la CCT. Du moment qu'il paie l'amende, il est conforme aux exigences parlementaires. Ça, c'est de la mesure! Et mesure pour mesure, autant vous dire que votre Renart a trouvé où il va flanquer le bulletin de vote du Raïesteiner...

Oxymoronesquement vôtre,

Renart

Baudet 1er

LA CHRONIQUE RENART • 01 L'actualité vient de le prouver: à Genève, une bête n'en vaut pas une autre...

Publié le 14 juin 2018



L'actualité vient de le prouver: à Genève, une bête n'en vaut pas une autre. Témoins les ASP (Animaux de Sécurité Publique) qu'on avait sanctionnés par troupeaux en 2015. Leur crime? Avoir souillé l'uniforme. Comment? Par la grève, et qui plus est: une grève masquée! Appelé à trancher ce scandale illico, le sieur Baudet, ministre de la flicaille, avait rappelé la règle: un perdreau doit être exemplaire. Il ne peut se voiler le bec comme un vulgaire manifestant tombé du squat. Et vu que ces cuistres d'ASP l'avaient fait, il fallait leur baisser salaire et pantalon: pilori médiatique et amendes pénales au menu. Baudet ne rigole pas avec le sens du devoir.

Las, cette même année 2015, l'animal partait mater du Grand Prix à Abu Dhabi. Gracieusement offert par les HLM de Beyrouth, le voyage profitait aussi à son sbire: Patrick Beau-Lecygne. Vouloir imaginer un seul instant

que ces joyeux drills pensaient à autre chose qu'à la mécanique automobile relève de la pure conjecture et ne doit pas égarer les juges qui se trouvent encombrés par l'affaire. Encombrés, oui, car qui condamnerait son propre magistrat?

Comprenez bien: les élections sont repassées depuis (juste avant le scandale, mais on ne s'interrogera pas sur le timing qui a soulagé les électeurs d'un doute affreux). Baudet a pu redistribuer le gâteau gouvernemental. Or laisser en d'autres pattes une justice qui devra trancher son cas, avouez que ç'eut été ballot (et le ballottage, en politique...). Un jugement est vite tombé et l'erreur judiciaire jamais certaine. Du coup Baudet a préféré garder le sabot sur son affaire et, tant qu'à faire, il a aussi pris la présidence laissée par L'Anchois. La messe est dite (à St-Pierre bien entendu): Baudet 1er est sur le trône et les vraies affaires vont pouvoir reprendre! Quant au «sens du devoir»? Ne mélangeons pas Baudet et ses perdreaux. Chacun sa place et les poules seront réparties.

Baudesquement vôtre,

Renart